



Paris, le 30 octobre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attention arnaque : votre solde de points de permis ne peut pas vous être communiqué au téléphone !

Les services du ministère de l'Intérieur sont alertés depuis quelques jours par l'envoi de messages vocaux frauduleux sur le téléphone mobile de particuliers, cherchant à leur faire croire que le solde de points de leur permis de conduire vient d'être mis à jour. Ce message les invite alors à rappeler un numéro de téléphone fixe surtaxé : 01 78 90 44 90. Le ministère de l'Intérieur tient à mettre en garde tous les usagers contre cette tentative d'escroquerie et appelle chaque personne victime d'un tel appel à la plus grande méfiance, et à ne surtout pas rappeler.

La modification du solde de points du permis de conduire est une opération consécutive au retrait de points ou à la réattribution de points. Cette action donne lieu à l'édition d'un courrier informant le titulaire du permis de conduire du mouvement de points effectué et du solde qui en résulte. Ce dernier aura d'ailleurs très prochainement la possibilité de demander à le recevoir par voie électronique. Mais en aucun cas, il n'est donné d'information orale par téléphone sur la modification ainsi opérée.

En conséquence, le ministère de l'Intérieur recommande aux titulaires d'un permis de conduire qui ont été destinataires de ce type de message vocal de ne pas lui donner suite. Il engagera des démarches en vue de poursuites judiciaires, pour faire cesser cette pratique et punir les auteurs.

Contacts presse Sécurité routière :

Thierry MONCHATRE : 01 86 21 59 65/ 06 88 16 08 78

Mélina KEHAYAN : 01 86 21 59 64 / 06 89 72 93 76